EHB
IFFP
IUFFP

FORMATEUR, FORMATRICE A LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE ES (domaine social)

Description de la formation

CONTEXTE

Le formateur ou la formatrice à la pratique professionnelle ES est un travailleur social expérimenté ou une travailleuse sociale expérimentée, mandaté ou mandatée pour assumer la responsabilité des périodes de formation pratique des étudiant et des étudiantes des écoles supérieures dans le domaine social. Son activité consiste à soutenir l'étudiant ou l'étudiante, à le mettre en projet, à guider son activité, à l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ou elle fait, à se poser des questions, à trouver ses propres réponses, de manière à lui permettre de construire les compétences requises pour l'exercice d'un métier éducatif.

La formation de formateurs et des formatrices à la pratique professionnelle correspond aux exigences des plans d'études cadres ES du domaine social qui prévoient que les praticiens formateurs et les praticiennes formatrices bénéficient d'une formation de 300h minimum. Elle vise à développer la capacité des participants et des participantes à assumer cette fonction d'accompagnement et de conseil, en prenant en compte ses dimensions personnelle, relationnelle, pédagogique et institutionnelle. Pour cela, il ou elle privilégie une approche pédagogique articulant apports théoriques ou méthodologiques et expérience des participants et des participantes.

La formation des formateurs et des formatrices à la pratique professionnelle du domaine social au niveau Ecole Supérieure est organisée par l'Institut Fédéral pour la Formation Professionnelle EHB IFFP IUFFP à Lausanne, en collaboration avec les Ecoles supérieures du domaine social de Suisse romande : l'ESEDE à Lausanne, l'Ecole Supérieure – Domaine Social Valais à Sion et l'ARPIH à Yverdon.

STRUCTURE DE LA FORMATION

La formation est structurée de façon modulaire. Elle se compose de trois modules donnant lieu chacun à un travail de qualification. Ce qui représente au total 300h de formation (10 crédits ECTS). Pour l'obtention du CAS, les 3 modules (ROL, APA et SIT) doivent avoir été suivis et validés dans un délai maximal de 3 ans.

Le module ROL constitue le module d'entrée dans la formation. Les modules APA et SIT peuvent être suivis dans un ordre indifférent.

Pour le bon déroulement de la formation, il est exigé que chaque participant et participante suive un stagiaire ou une stagiaire ES durant la plus grande partie de la formation. Il s'agit d'un critère obligatoire en ce qui concerne toute la période des modules APA et SIT.

OBJECTIFS ET CONTENUS

Les objectifs de la formation sont les suivants :
Se situer dans son rôle de formateur et de formatrice et collaborer avec les différents acteurs et actrices de la formation pratique ;
Accueillir et accompagner l'étudiant ou l'étudiante dans la mise en pratique des objectifs de la formation selon les bases de la pédagogie des adultes ;
Élaborer avec l'étudiant ou l'étudiante un parcours individualisé de développement des compétences professionnelles ;
Développer et induire une réflexivité dans chaque processus de travail ;
Organiser et planifier le temps de la formation pratique ;
Évaluer la période de formation pratique en fonction des compétences professionnelles et des critères définis.

Le module ROL - Rôle et fonction du ou de la formateur et de la formatrice à la pratique professionnelle ES (3 crédits ECTS, soit 90h de formation dont 28h en présentiel) aborde le champ du travail social et filières de formation ES et le rôle, statut et fonctions du formateur ou de la formatrice à la pratique professionnelle.

Le module APA - Analyse des pratiques professionnelles et accompagnement réflexif (4 crédits ECTS, soit 120h de formation dont 42h en présentiel) aborde l'analyse de situations professionnelles et pratique réflexive et la relation pédagogique avec la personne en formation.

Le module SIT - Mise en œuvre de situations d'apprentissage et évaluation (3 crédits ECTS, soit 90h de formation dont 35h en présentiel) aborde les spécificités de l'adulte apprenant et les conséquences pour la formation.

PROCÉDURE DE QUALIFICATION

Travaux écrits selon les exigences des prestataires de module.

CERTIFICATION

Certificate of Advanced Studies (CAS) EHB IFFP IUFFP
Formateur-trice à la pratique professionnelle ES
10 ECTS, soit 300 heures de formation

PUBLIC-CIBLE

Les formateurs et les formatrices à la pratique professionnelle ES, mandatés pour assumer la responsabilité des périodes de formation pratique des étudiants et des étudiantes des écoles supérieures dans le domaine social.

FORMATEURS

Les formateurs et formatrices intervenant dans les trois modules de cette formation sont des professionnels et professionnelles qualifiés du terrain de l'enfance, de l'éducation sociale et de la formation d'adultes. Leurs connaissances de la politique de formation des Ecoles Supérieures et du Plan d'Etudes Cadre du formateur et formatrice à la pratique professionnelle ES domaine social conjuguées à leurs connaissances des milieux d'insertion des professionnels et professionnelles du métier les amène à proposer des contenus de cours spécifiques et pertinents.

CONTACT

Jessica Chauvet
Maître d'enseignement, coordinatrice de l'offre
Tél. 021 621 82 60
E-mail : jessica.chauvet(at)iffp-suisse.ch

Mercedes Hansford
Collaboratrice spécialisée
Tél.: 021 621 82 01
E-mail: mercedes.hansford(at)iffp-suisse.ch

EHB IFFP IUFFP Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle | Avenue de Longemalle 1 | 1020 Renens
Adresse postale: Case postale 192 | CH-1000 Lausanne 16 | Téléphone +41 21 621 82 00 | www.iffp-suisse.ch | info@iffp-suisse.ch